



## À chacun son agriculture

Dans son mémoire déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, La Coop fédérée proposait la création d'une conférence rassemblant citoyens et agriculteurs et ayant pour mandat de rédiger un nouveau contrat social pour l'agriculture du Québec. Un tel exercice de concertation des partenaires de l'agriculture et de dialogue avec les communautés pourrait, en effet, être un passage obligé vers une plus grande sécurité mondiale. La crise alimentaire, dont les médias font abondamment état, nous pousse à revoir nos paradigmes : l'agriculture actuellement soutenue par nos politiques agricoles ne répond pas adéquatement aux besoins de tous.

La conclusion d'un pacte social redéfinissant le rôle de l'agriculture dans une société durable ne relève pourtant pas de l'utopie. Notre mémoire citait les chartes agricoles européennes en exemple. De l'autre côté de l'océan, certes, la légitimité d'une participation citoyenne aux grands choix de société semble davantage reconnue. Dans son livre *Un vieil homme et la terre*, Edgard Pisani, ex-ministre de l'Agriculture de la France – et l'un des meilleurs, dit-on –, appelle lui aussi à l'établissement de nouveaux pactes agricoles. Voici ses arguments.

D'abord, chaque pays doit avoir une politique agricole digne de ce nom et se préoccuper de la subsistance des peuples qu'il abrite. Au-delà des intentions charitables, il s'agit avant tout d'une question de justice sociale et de sécurité. Or, pour assurer la subsistance de tous les peuples, nous avons besoin de toutes les agricultures : d'une agriculture productive, respectueuse de la nature, et d'une agriculture paysanne moderne, capable de maintenir à la campagne tous ces ruraux que la ville ne saurait convenablement accueillir.

Par ailleurs, l'Occident doit cesser de gaspiller. Nous pouvons vivre mieux, soutient-il, en dilapidant moins de ressources. Il faut aussi que le consommateur paie sa subsistance à un coût qui reflète son

prix réel, afin qu'on puisse diminuer les subventions massives qui perturbent l'agriculture des pays en développement. De plus, l'agriculture doit rendre des services d'intérêt général, tels des services environnementaux, et les agriculteurs doivent en obtenir reconnaissance. Et enfin, sur le plan de la recherche, ajoute Pisani, si l'agronomie associée à la médecine a permis des progrès importants, ils ont aussi conduit à des dilemmes éthiques qu'il revient à la société de trancher. Ce ne sont pas les chercheurs ni le marché qui doivent décider de la légitimité de la recherche. Pisani conclut donc qu'un pacte social s'avère nécessaire, dans chaque ensemble politique, afin que le monde agricole puisse répondre adéquatement aux besoins de sécurité alimentaire, de gestion environnementale et d'éthique requis par la société et que celle-ci lui en reconnaisse le mérite.

Du temps où il était au service du gouvernement français, Pisani était pourtant l'un des partisans d'une politique agricole exclusivement productiviste. Il s'en éloigne aujourd'hui. « Elle n'est plus de mise », estime-t-il. Son livre, écrit en 2004, se révèle encore d'une étonnante justesse. Les crises alimentaires et énergétiques s'étant aggravées depuis, l'évidence d'un problème de fond, au potentiel dévastateur, ne fait plus de doute. Il faut renouveler l'agriculture. Et l'accepter plurielle. Il faut la modeler aux besoins des peuples et lui permettre de s'épanouir dans toutes ses formes.

Des signaux nous sont déjà donnés, de par le monde. Un récent rapport produit conjointement par 400 scientifiques de la Banque mondiale estime que 33 pays, depuis le Mexique jusqu'au Yémen, pourraient bientôt devoir faire face à de l'agitation sociale en raison de l'augmentation des coûts de l'alimentation et de l'énergie. On le sait : « Ventre affamé n'a pas d'oreille. » Ne l'oublions pas, il en va de notre sécurité. Alors n'est-il pas sage d'être à l'écoute... tandis qu'on a le ventre bien plein?

**Colette Lebel, agr.**

*Directrice des Affaires coopératives  
La Coop fédérée*

Courriel : colette.lebel@lacoop.coop

Télécopieur : 514 850-2567